



UNION NATIONALE DES PERSONNELS
ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE

UNIR – SOUTENIR - AGIR

Nogent-Sur-Marne, le 31 août 2026

Objet : Projet de loi de finances pour 2027 – Situation et préoccupations des retraités de la Gendarmerie

À l'attention de Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs

L'Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie (UNPRG) regroupe près de 30 000 adhérents, parmi lesquels figurent majoritairement des militaires d'active et retraités de la Gendarmerie, ainsi que des militaires et personnels civils ayant servi au sein de cette institution.

Alors que les débats relatifs au projet de loi de finances pour 2027 vont prochainement débiter, l'UNPRG souhaite faire part aux représentants de la Nation de ses préoccupations face aux différentes pistes actuellement évoquées pour réduire les dépenses publiques, notamment celles susceptibles d'affecter les retraités.

Nous comprenons pleinement la nécessité pour l'État de maîtriser ses dépenses et de rechercher des solutions permettant de rétablir durablement l'équilibre des comptes publics. Pour autant, les retraités ne sauraient constituer une variable d'ajustement budgétaire.

Nous considérons que le redressement des finances publiques doit reposer sur un effort collectif, équitablement réparti entre les différentes catégories de la population. La réduction de la dette publique ne pourra être obtenue qu'au terme d'une mobilisation de chacun et non par une fragmentation de la société conduisant à stigmatiser certaines catégories, notamment les retraités.

Plusieurs pistes actuellement évoquées — désindexation des pensions de retraite, suppression de certains dispositifs fiscaux ou réduction du montant de certaines pensions au-delà de seuils qui pourraient être fixés — suscitent notre vive inquiétude.

De telles mesures risqueraient d'accentuer la fragilisation économique d'une partie des retraités, dont les capacités financières ne permettent pas toujours d'absorber de nouvelles diminutions de pouvoir d'achat, dans un contexte marqué par l'augmentation du coût de la vie et des dépenses courantes.

Nous souhaitons également rappeler la situation particulière des retraités de la Gendarmerie. Leur pension est la contrepartie de droits acquis au terme de carrières consacrées au service de la Nation, souvent dans des conditions particulièrement exigeantes : disponibilité permanente, astreintes, mutations, mobilité, contraintes opérationnelles et exposition aux risques inhérents aux missions de la Gendarmerie.

Ces spécificités doivent être pleinement prises en considération dans toute réflexion portant sur l'évolution du système de retraite et sur les mesures budgétaires susceptibles d'affecter les retraités de la Gendarmerie.

L'UNPRG souhaite par ailleurs que les retraités militaires soient appréciés dans leur situation globale, notamment au regard des caractéristiques particulières de leur régime de retraite et de leur retraite additionnelle, qui ne peuvent être assimilées simplement aux dispositifs de retraite complémentaire existant dans le secteur privé.

Nous appelons donc à une répartition juste et équitable de l'effort qui sera nécessaire au redressement des comptes publics. Les retraités ont déjà contribué, au fil des années, à de nombreuses mesures de maîtrise des dépenses et ne sauraient être systématiquement sollicités chaque fois qu'une nouvelle économie budgétaire est recherchée.

À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, l'UNPRG souhaite également que les engagements pris par les responsables politiques concernant l'avenir de notre système de retraite et les conditions de vie des retraités soient précis, chiffrés, financés et évaluables.

Nous considérons que le débat à venir doit dépasser les seules annonces électorales et permettre à chacun de préciser clairement les moyens envisagés pour résorber durablement la dette publique, tout en garantissant la pérennité et l'équité de notre système de retraite.

Il nous paraît indispensable que les choix proposés aux Français précisent clairement la répartition de l'effort demandé entre les générations et les différentes catégories de citoyens. La résorption de la dette ne saurait être obtenue au détriment de celles et ceux qui, après une vie de travail et de service, ont désormais pour principale ressource leur pension de retraite.

L'UNPRG appelle ainsi de ses vœux un débat national responsable, transparent et documenté, permettant de concilier le nécessaire redressement des finances publiques, la pérennité de notre système de retraite et la préservation de la dignité ainsi que du pouvoir d'achat des retraités ayant consacré leur vie professionnelle au service de la Nation.

L'UNPRG souhaite pouvoir être entendue et associée aux réflexions qui concerneront l'avenir des retraités de la Gendarmerie et demande aux parlementaires de prendre en considération ces préoccupations dans le cadre des prochains débats consacrés au projet de loi de finances pour 2027.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ces préoccupations.

Le Président national
Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie (UNPRG)